

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 32 (1986)
Heft: 4

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

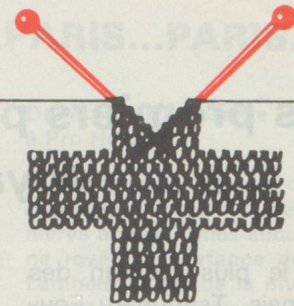
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Danièle Dubacher



Février

1. A Berne, des membres de l'organisation écologiste Greenpeace, déguisés en pingouins, se rendent dans les ambassades des 18 Etats signataires du Traité de l'Antarctique pour leur demander de renoncer à toute exploitation militaire ou de ressources minérales dans cette zone. Greenpeace demande en outre la protection absolue de la faune et de la flore.
1. La vignette autoroutière, introduite en 1985, n'a rapporté que 151 millions de francs sur les 280 budgétisés. Il semblerait que les conducteurs étrangers se sont habilement défilés.
2. Rencontre à Zurich des ministres des Transports de Suisse, d'Allemagne fédérale, d'Autriche et d'Italie. Une augmentation des capacités routières nord-sud n'étant plus envisageable, ceux-ci reconnaissent la nécessité de renforcer la capacité du transit ferroviaire et veulent se donner les moyens d'une coopération plus étroite.
4. La Suisse est représentée à la conférence sur l'arbre et la forêt qui se tient à Paris par le directeur de l'Office fédéral des forêts M. de Coulon. Notre pays espère que cette conférence incitera les gouvernements à se montrer plus actifs en matière de lutte contre la pollution de l'air.
5. Pour la première fois depuis 1981, le tourisme étranger en Suisse est en hausse : 75 millions de nuitées l'an dernier, soit 1,5 % de plus que la moyenne des années précédentes.
5. L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin publie un communiqué qui nous apprend que sur le plan de la forme physique lors des tests de recrutement, les jeunes Genevois sont en queue de peloton, que la position des Vaudois, troisième depuis la fin, n'est pas brillante. La palme revient aux Zurichois et aux Nidwaldiens.
6. La Fédération des médecins suisses publie sa statistique sur l'effectif de ses membres. Les médecins suisses sont plus nombreux, plus jeunes, plus souvent des femmes et mieux répartis régionalement. On dénombre un médecin en exercice pour 384 habitants, ainsi qu'un médecin en pratique privée pour 737 habitants.
7. Le parlement du canton de Nidwald accepte une nouvelle ordonnance scolaire qui autorise, exceptionnellement, le châtiment corporel à l'école. Le maître doit bénéficier d'une certaine protection !
10. Le premier centre pour la transformation des déchets spéciaux (SOVAG) entre en fonction à Brügg, près de Bienne. 80 à 90 % des déchets spéciaux ne sont que peu toxiques. Il s'agit de matériaux tels que solvants, alcalins, acides ou vieilles huiles.
10. La Fédération des partis écologiques de Suisse invite M. Egli, président de la Confédération, à ne pas participer à la séance d'ouverture du Salon de l'auto à Genève. Sa présence constituerait une publicité pour l'industrie automobile alors que M. Egli est conscient des problèmes que l'automobile engendre.
10. L'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz présente son livre « Neutralité suisse et Nations Unies » (Ed. de l'Aire, Lausanne). « nous n'avons pas le droit de rester spectateur ». M. Chevallaz souligne le devoir de solidarité, et estime qu'il n'y a pas antinomie entre appartenance aux Nations Unies et neutralité suisse.
11. 3 grimpeurs de Chamonix tentent la première escalade de la cascade de Pissevache près de Vernayaz (VS). La chute d'eau, haute de 120 mètres, est en effet gelée. Toutefois, les 3 hommes ont dû faire demi-tour à quelques mètres du but, parce que les stalactites menaçaient de céder sous leur poids.
12. M. Pik Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères, arrive en Suisse pour y rencontrer des émissaires américains et européens et leur demander un appui moral. Il rencontre également M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des Affaires étrangères. M. Botha s'efforce de convaincre ses interlocuteurs qu'un point de non-retour a été atteint en Afrique du Sud et que le système de l'apartheid va être progressivement aboli.
13. Décès à Lausanne, à l'âge de 78 ans, du fondateur de l'Orchestre de chambre de Lausanne Victor Desarzens.
14. Pour la première fois depuis 1954, on a compté en 1985 moins de 1'000 victimes de la route, bien que le parc des véhicules à moteur ait quintuplé depuis lors. Ce résultat semble être la conséquence directe des limitations de vitesse en vigueur depuis l'année dernière.
17. Le Parlement cantonal zurichois se prononce en faveur de la libre distribution de seringues aux toxicomanes, ceci afin de lutter contre l'extension des maladies transmissibles, SIDA en premier lieu.
18. Une délégation des ambassadeurs arabes accrédités en Suisse est reçue au Département fédéral des affaires étrangères à Berne. Elle sollicite l'aide de la Suisse pour trouver une solution au conflit irako-iranien.
19. Le Conseil fédéral décide de ne pas envoyer de télégramme de félicitations au « président » Ferdinand Marcos.

20. Une commission du Conseil national décide de plaider pour l'idée d'accueil global des demandeurs d'asile arrivés en Suisse avant le 1^{er} janvier 1983. Cette idée avait été lancée l'automne passé par Elisabeth Kopp, mais elle avait dû être abandonnée suite aux réactions des cantons.
21. Pour contribuer à la sauvegarde de la langue romanche, le gouvernement des Grisons souhaite que le canton, zone de recrutement de la division de montagne 12, compte au moins 6 compagnies d'élite et 3 de landwehr formées de soldats s'exprimant dans la 4^e langue nationale.
25. Le plus âgé des Suisses entre dans sa cent dixième année. M. Fritz Boesch, qui a habité toute sa vie à Fribourg, est l'un des doyens d'Europe dignes de figurer au Guinness Book pour leur longévité exceptionnelle. « J'arrive à un âge formidable ».
25. Une vingtaine de Turcs d'origine kurde occupent pacifiquement les locaux de l'hebdomadaire Wochenzeitung à Zurich. Objectif : attirer l'attention de la population suisse sur la torture et la répression en Turquie. Les occupants demandent un arrêt des exportations d'armes en Turquie, l'exclusion de la Turquie du Conseil de l'Europe et l'expulsion de l'ambassadeur de Turquie en Suisse, connu des occupants pour ses activités de torture.
25. Dépôt à Berne de l'initiative « Halte au bétonnage ». Avec 111'000 signatures celle-ci demande le gel du réseau routier, et que tout nouveau tronçon soit compensé par une surface correspondante soustraite au trafic général.
26. Pour la première fois depuis 1979, les recettes du compte financier de la Confédération sont inférieures aux prévisions et s'inscrivent pour 1985 à 22,185 milliards de francs au lieu des 22,231 prévus. Le déficit du compte général atteint 1055 millions, alors que l'on avait prévu seulement 803 millions.
27. Les ministres de l'environnement de RFA, d'Autriche et de Suisse se réunissent à Saas Fee pour adopter les termes d'une résolution qu'ils adresseront aux partenaires de la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontalière.
28. M. Yitzhak Rabin, ministre israélien de la défense, fait une visite de courtoisie au conseiller fédéral Pierre Aubert. Ils abordent les problèmes relatifs à la situation politique au Liban, ainsi que les relations entre Israël et l'Egypte.
28. Les CFF bouclent leurs comptes avec un déficit qui n'est que de 281 millions de francs, 140 millions de moins que prévu.

Mars

2. A Berne, 5000 manifestants répondent à l'appel du Comité suisse pour la défense du droit d'asile. La situation actuelle est sombre et, selon un porte-parole, s'inscrit dans une tendance générale à limiter les droits démocratiques.
3. Afin de combler le retard que la Suisse a pris dans l'informatique, le Conseil national vote un crédit de 207 millions pour stimuler l'enseignement de cette branche.
4. Dépôt au Palais fédéral d'une pétition « Pour un comportement humain à l'égard des réfugiés ». 51'000 signatures ont été récoltées en 5 mois.
4. André Georges et Erhard Lorétan arrivent à Zinal après avoir escaladé 37 sommets des Alpes valaisannes, dont trente 4000 en moins de 20 jours.



Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose :

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le « Samedi littéraire », supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

L'abonnement direct vous assure la continuité de la livraison de votre journal, tout en vous offrant la possibilité de réaliser une appréciable économie, ainsi qu'en témoigne le tarif ci-après :

FRANCE	<input type="checkbox"/> 12 mois	<input type="checkbox"/> 6 mois
(règlement sur compte bancaire à Paris)		
édition quotidienne (Six numéros par semaine, y compris supplément littéraire)	FF 1040.-	FF 625.-
édition hebdomadaire (numéro du samedi/dimanche, avec supplément littéraire)	FF 225.-	FF 115.-

Souscription à l'administration du Journal de Genève, case postale 439, CH-1211 Genève 11, ou par télex : 422 214.

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau « Press international », et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 42 36 54 55.